

Lempdes, le 18 septembre 2018

Objet : Formation « foncier forestier » à destination des élus et membres des Comités SMGF

Madame, Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de SMGF,

Le tiers du territoire des Combrailles est occupé par plus de 66 000 ha de forêts. Parmi les propriétaires de ces surfaces, on compte de nombreuses communes et sections de communes. Celles-ci sont propriétaires de près de 12 000 ha. Cependant, une étude réalisée en 2016 par l'Association des Communes forestières montre que près de la moitié de ces surfaces sont peu ou pas gérées, voire inconnues, car non intégrées au régime forestier. La même étude recense près de 1 400 ha appartenant à des personnes dont la date de naissance au cadastre est inconnue ou antérieure à 1918, donc susceptibles d'être sans maître.

En partenariat avec l'Office national des forêts et dans le cadre de la Charte forestière de territoire pilotée par le SMAD des Combrailles, l'Association des Communes forestières a donc le plaisir de vous inviter à une formation qui aura lieu :

**Lundi 15 octobre 2018, de 9h à 16h30, à Briffons (63)**

**Foncier forestier « public » et collectivités :**  
gestion des forêts communales et sectionales,  
prise en compte des biens sans maître,  
application des droits de préférence et de préemption de la commune

Cette rencontre, est **ouverte à l'ensemble des élus, aux membres des Comités de Syndicats mixtes de gestion forestière, ainsi qu'aux secrétaires de mairie**. Pour la bonne organisation de cette formation, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin-réponse ci-joint avant le 8 octobre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs les membres du Comité syndical, à l'expression de mes sincères salutations.



**Dominique JARLIER,**  
Président de l'Association des Communes  
forestières du Puy-de-Dôme

## « Foncier forestier public et collectivités »

Lundi 15 octobre 2018, de 9h à 16h30, à Briffons

**Inscription (une confirmation par mail sera envoyée en mairie la semaine précédent la formation)**

**Par téléphone** auprès de Guillaume DAVID, au 06.10.78.76.55 ou 04.73.83.64.67  
**ou par e-mail** puydedome@communesforestieres.org  
**ou Par courrier** Communes forestières 63 - Maison de la Forêt et du Bois - Marmilhat  
 10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

Commune ou SMGF représenté : .....

NOM	Prénom	Fonction	Matinée en salle	Repas*	Après-midi terrain
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

Le nombre de participants sera limité à 30 personnes. En cas d'inscriptions supplémentaires, une priorité sera donnée aux représentants des communes et SMGF adhérents à l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme.

### Programme de la formation

#### Matinée en salle, de 9h à 12h30 (rdv à la mairie)

- chiffres et données clés sur la forêt du territoire, état des lieux du foncier forestier ;
- principales définitions en lien avec les sections (section, membre, électeur, commission...)
- lien entre foncier forestier public, régime forestier et Office national des forêts ;
- droits de préférence et de préemption des communes en cas de vente de parcelles boisées ;
- procédures applicables aux biens présumés sans maître.

**Repas en commun (\*à la charge des participants : menu avec boissons ≈ 15 €)**

#### Après-midi avec visite en forêt, de 14h00 à 16h30

- visite de parcelles forestières communales et sectionales, avec illustration de plusieurs cas de figure : application ou non du régime forestier, possibilité de gestion ou non... ;
- pensez à vous munir de chaussures et vêtements adaptés.

### Intervenants

- **Christelle BALLUT** (matin), responsable du service forêt de l'ONF Montagne d'Auvergne
- **Marcel CHAPUIS** (après-midi), responsable de l'Unité territoriale ONF Clermont-Combrailles
- **Guillaume DAVID**, responsable de l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme
- **Jean-Pierre PELLEGRINO** (après-midi), technicien forestier territorial ONF